



Comment sais t on que l'on est héritier

Par **menaud**, le **02/02/2008** à **18:19**

bonjour,

ma mère a connu un homme avec qui elle est restée 4 ans. Au boût de ces 4 ans, ma mère est tombée enceinte de moi mais mon vrai père est parti. Pensant le récupéré, elle est allée le voir avec moi après l'accouchement.

Il y a eu une procédure au tribunal qui a reconnue que c'était mon père biologique. Jusque l'âge de 18 ans, il a du verser une pension à ma mère pour m'élever.

A l'heure de maintenant cela fait 28 ans que j'ai aucune nouvelle de ce père biologique.

Je voulais savoir s'il y avait une recherche d'héritier lors d'un décès car je ne porte pas son nom mais celui de mon père adoptif qui a fait une adoption au niveau du tribunal.

Sur mes extrait d'acte de naissance il est stipulé que j'ai été adoptée a une certaine date.

Comment s'organise la procédure.

cordialement.